



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AC-10

Contrôle de sessions simultanées

Juill. 2026



Gestion des droits d'accès aux systèmes et données

Access Control

AC-10 – Contrôle de sessions simultanées (PbMM)

Énoncés :

Limiter le nombre de sessions simultanées pour chaque [Affectation : type de compte et/ou compte défini par l'organisation] à [Affectation : nombre défini par l'organisation].

Responsable : Aucun

Discussion :

Les organisations peuvent définir le nombre maximal de sessions simultanées pour les comptes du système globalement, par type de compte, par compte ou selon une combinaison. Par exemple, les organisations peuvent limiter le nombre de sessions simultanées pour les administratrices et administrateurs système ou les autres utilisatrices et utilisateurs travaillant dans des domaines particulièrement sensibles ou avec des applications essentielles à la mission. Le contrôle de sessions simultanées concerne les sessions simultanées pour les comptes du système. Il ne vise pas, toutefois, les sessions utilisateur simultanées uniques établies par l'intermédiaire de plusieurs comptes du système.